

Atelier Urbain de Proximité
Aménagement de l'ancien local commercial « Bacro »

Compte-rendu de la Réunion du 22 janvier 2009

Réunion d'information et de concertation avec les habitants

Espace Agora, avenue Paul Bert

Participants

Habitants :

Une centaine.

Certaines personnes présentes ayant laissé leur coordonnées sur le cahier mis à disposition recevront ce compte-rendu par courrier.

Ville de Lys lez Lannoy :

Mme Josiane Willoqueaux, Maire

M. Bertrand Moreau, Premier Adjoint, élu référent AUP Bacro

M. Francis Landrez, secrétaire général adjoint (chargé du compte-rendu)

M. Jean-Jacques Callens, contrôleur de travaux, services techniques

Attention : Ce compte-rendu ne peut pas rendre compte de la totalité des propos échangés pendant une heure, ni de la tonalité, et des mots choisis. Il se veut neutre, et le plus fidèle possible ; il synthétise les propositions faites et les explications données par les habitants.

Propos introductifs et explications sur la démarche de concertation et le local.

En préambule de la réunion, Mme le Maire remercie la centaine de personnes présentes à cette réunion. Et présente à chacun des vœux de bonne année 2009.

Des explications sont ensuite données sur le but de cette réunion de concertation avec la population et sur le déroulement de cette soirée.

Pour information : le local commercial de la rue Bacro (« la supérette Bacro ») a été acheté par la ville en mai 2008 pour un montant de 200.000 € (hors frais de notaires, d'environ 10 000 €).

La Municipalité a souhaité que le projet d'aménagement de cet espace soit pensé en concertation avec les habitants du quartier, par la création d'un « Atelier urbain de proximité ».

Les Lysois travaillant au sein de l'Atelier seront les représentants de la population et à ce titre, devront relayer les avis sur l'aménagement de cet espace.

Mme le Maire insiste sur le fait que la réussite d'un tel équipement nécessite l'appropriation du devenir du quartier par les habitants et de leur collaboration à ce projet.

Enfin, Mme Willoqueaux porte à la connaissance du public les modalités du tirage au sort et la procédure mise en place conformément à la délibération du Conseil Municipal adoptée le 17 décembre 2008.

M. Bertrand Moreau, Premier Adjoint, élu référent de cet Atelier urbain de proximité, souhaite la bienvenue à l'ensemble des présents au centre culturel « Agora », et précise qu'un tel lieu est symbolique puisque le nom « agora » provient de la Grèce Antique et désignait le centre de la vie politique, religieuse et économique de la cité.

Après avoir brièvement rappelé le programme de cette soirée, M. Moreau donne la parole à M. Jean-Jacques Callens, contrôleur de travaux aux services techniques, pour commenter un film de présentation du bâtiment de 4-5 minutes et apporter des explications techniques s'y rapportant.

Cette « visite virtuelle » par un « reportage vidéo » permet de dresser un état des lieux du local. La structure paraît saine mais des travaux de mise en conformité seront indispensables ainsi qu'une réparation globale de la toiture avec l'accord des propriétaires des cellules voisines.

M. Callens précise que ce lieu est composé principalement, outre du sous-sol, d'une partie « snack » d'environ 70 m² et de la cellule « supérette » de 215 m² environ.

Avant d'entamer la discussion avec les personnes présentes, M. Moreau pose une première question historique sur la personne d'Arthur Bacro. La réponse d'un des habitants est très rapide : « un résistant ». M. Moreau précise qu'il s'agit en effet d'un résistant, « un homme de tolérance, mort en déportation.

* * *

Echanges entre habitants, questions et propositions

Après les propos de présentation qui ont duré 20 minutes environ, un micro est mis à disposition des habitants.

Des questions d'abord techniques sont posées.

- Sur le prix d'achat par la Ville de cette supérette en mai 2008.

- Puis sur la présence d'eau au sous-sol du bâtiment : la réponse de M. Callens est négative.

- Sur le coût des travaux en fonction du projet :

Il est impossible de donner une réponse précise car il faut définir un projet afin d'étudier le coût des travaux relatifs à l'opération retenue.

En tout état de cause, quel que soit le projet, il y aura des travaux de mise aux normes dont le montant est inconnu à ce jour. Des travaux d'accessibilité seront également nécessaires.

Après ces questions techniques, le débat s'est concentré sur la future vocation du lieu. Un habitant présent s'exprime en déclarant en substance qu'il semble important aujourd'hui d'analyser ce qu'il manque essentiellement dans le quartier afin que la réponse au projet soit utile à la majorité des habitants

Ensuite, de nombreuses propositions sont faites. Celles-ci sont diverses.

- un(e) habitant(e) suggère la démolition du bâtiment pour aménager un *parc de stationnement* : en raison de la proximité de l'école Paul Bert, de nombreux parents stationnent, au moment de la sortie des écoliers, sur les parkings proches appartenant aux logements locatifs. Cette situation crée des problèmes de stationnement aux locataires à ces heures de pointe.

Par la suite, **des échanges ont lieu entre habitants**. Certains réagissent à des propositions formulées par d'autres personnes présentes, en les confortant, les complétant ou les nuanciant.

- une piste est évoquée par plusieurs participants, celle de *destiner ce lieu aux jeunes Lysois* :

En effet, des jeunes occupent parfois les entrées des immeubles car ils ne peuvent se rencontrer en un lieu de détente et d'échanges. Il existe sur la ville des lieux de rencontre pour les personnes âgées mais très peu d'équipements pour les jeunes hormis ceux qui pratiquent une discipline sportive.

Des habitants expriment leurs craintes quant à un lieu spécifiquement dédié aux jeunes Lysois.

Une solution peut être de les responsabiliser, leur faire confiance. Si ce projet aboutit, il est proposé de leur demander d'effectuer quelques travaux. Un animateur diplômé devrait les encadrer. Ce lieu d'échanges et de convivialité permettrait à tous de mieux se connaître, se comprendre et accepter la différence.

- une autre idée majeure est reprise par de nombreux habitants : *faire de ce futur équipement un lieu pour tous les habitants quelque soit l'âge*.

Des habitants s'expriment sur la nécessité de ne pas associer systématiquement les jeunes aux problèmes d'insécurité. Il faut au contraire éviter de dresser des barrières entre les jeunes et les plus âgés. Proposer des activités communes doit agir sur la volonté de se rassembler et permettre l'échange de toutes les tranches de la population.

La division de ce lieu en plusieurs espaces est ainsi évoquée. Cette solution permettrait de répondre à plusieurs projets, différents selon les âges.

Des besoins plus précis ont été évoqués. Synthétiquement, si les propositions sont variées, quatre options majeures semblent se dégager.

a) aménagement d'une crèche

C'est un équipement qui manque réellement dans le quartier. Quelques participant(e)s s'expriment en ce sens face à la difficulté de placer leurs jeunes enfants.

b) implantation d'un commerce de proximité

L'exploitation de la supérette rendait un service de proximité à tous les habitants du quartier, notamment aux habitants plus âgés et vivant près de cette supérette. La rencontre des habitants dans le magasin créait un lien social.

c) un local pour les associations

La mise à disposition de ce local à plusieurs associations apporterait aux habitants des possibilités de se rencontrer en participant à des activités communes. Un lieu de stockage de matériel de certaines associations serait également apprécié.

Il semble que le patrimoine immobilier de la ville à destination des associations soit suffisant. Cependant, l'utilisation de certains locaux peut être améliorée.

d) un équipement ouvert à toutes les générations

Le lieu pourrait être inter-générationnel, en répondant à certains besoins de personnes adultes ou âgées ; les enfants et jeunes Lyssois pourraient également s'y retrouver.

Il peut s'agir d'un espace partagé, avec des moments dédiés à chacun, et d'autres pour des activités communes.

* * *

Le débat a permis à tous ceux qui souhaitaient s'exprimer de le faire.

Avant de clore cette réunion, le **tirage au sort** des habitants membres de l'AUP est effectué. Les modalités, fixées en conseil municipal, sont expliquées au public .

20 nombres sont donnés par les participants ; ils renvoient à autant d'habitations (parmi un fichier de 841 habitations situées dans le périmètre déterminé par le conseil municipal) ; cela permet de désigner 15 habitants membres du quartier (avec 5 suppléants en cas de refus). L'AUP comprendra 5 habitants d'autres quartiers puisque ce lieu pourrait être destiné à l'ensemble des Lyssois.

Quelques personnes posent leur candidature pour être membre de cet atelier. Il leur est répondu que la volonté est de permettre à des personnes absentes ce soir-là de travailler aussi sur le devenir de ce lieu.

Les personnes ayant laissé leur coordonnées seront également conviées à ces réunions de travail avec les personnes tirées au sort (la première aura lieu fin février ou début mars) si elles en émettent le souhait.

Il est également expliqué que **le contenu des échanges de cette réunion d'information et de concertation servira de base à la discussion lors des réunions de l'Atelier urbain de proximité.**

Un **registre** spécifique à ce projet d'aménagement de la superette, sera mis à la disposition des habitants en mairie, ainsi qu'en ligne sur le site (www.ville-lyslazlannoy.com) : du 24 janvier au 14 février 2009.

*Bertrand MOREAU,
Premier Adjoint aux Finances,
Elu référent de l'AUP Bacro*

